

## DOSSIER DE PREUVE Michel CHONG

| Dossier de : Michel CHONG   |  |  |                        |
|---|--|--|------------------------|
| Domaines  | Compétences  |  |                        |
| A1 : MAÎTRISE DE L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE PROFESSIONNEL  | A1.1. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'organisme de formation, et en dehors (collectivités, réseau de mutualisation de pratique, bassin de formation, niveau régional, national et international...). | <a href="#">clique</a>   |                        |
|   | A1.2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, ...) de son environnement professionnel.  | <a href="#">clique</a>   |                        |
|   | A1.3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans les services numériques proposés par l'organisme de formation, la Région ou librement accessibles sur l'Internet   | <a href="#">clique</a>   |                        |
|   | A1.4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers de la formation   | <a href="#">clique</a>   |                        |
|   | A1.5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles, culturelles et sociales   | <a href="#">clique</a>   |                        |
|   | A2 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE  | A2.1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation ouverte et à distance (FOAD) pour sa formation dans le cadre d'une appréhension plus large des pratiques, problèmes, innovations... | <a href="#">clique</a> |
| A2.2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages, savoir-faire, savoirs scientifiques, techniques, littéraires et artistiques et TIC |  | <a href="#">clique</a>   |                        |
| A2.3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa                  |  | <a href="#">clique</a>   |                        |

| Dossier de : Michel CHONG |   |   |
|---------------------------|---|---|
| Domaines                  | Compétences   | Éléments de preuve (liens)  |
|                           |   | discipline, son niveau de formation et son secteur professionnel.   |
|                           | A3 : RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE DU SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE | A3.1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe...).  |
|                           |   | A3.2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; la sécurité informatique ; le filtrage internet.  |
|                           |   | A3.3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TIC concernant notamment : la protection des libertés individuelles et publiques ; la sécurité des personnes ; la confidentialité des données ; la propriété intellectuelle ; la propriété intellectuelle ; le droit à l'image. |
|                           |   | A3.4. Respecter et faire respecter la charte d'usage de son organisme de formation, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté et en particulier du développement durable.  |
|                           | B1 : TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC L'UTILISATION DES OUTILS DE TRAVAIL COLLABORATIF              | B1.1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.   |
|                           |   | B1.2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes de formation disciplinaires, interdisciplinaires, transversales.   |
|                           |   | B1.3. Concevoir des situations de recherche d'information et de création dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires.   |
|                           | B2 : CONCEPTION ET PRÉPARATION DE CONTENUS DE FORMATION ET DE SITUATIONS D'APPRENTISSAGE  | B2.1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation efficace des TIC ou induites par elles.  |
|                           |   | B2.2. Concevoir des situations  |

| Dossier de : Michel CHONG |                                 |  |
|---------------------------|---------------------------------|--|
| Domaines                  | Compétences                     | Éléments de preuve (liens)   |
|                           |                                 | d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de la matière enseignée.  |
|                           |                                 | B2.3. Intégrer des outils et des ressources dans une séquence de formation - et ne pas hésiter à faire faire en petits groupes- en opérant des choix ou en faisant opérer des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation. <a href="#">cliquez</a> |
|                           |                                 | B2.4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques respectant les règles de la communication, des interactions au service d'un apprentissage. <a href="#">cliquez</a>  |
|                           |                                 | B.2.5. Concevoir des situations ou dispositifs de formation introduisant de la mise à distance. <a href="#">cliquez</a>  |
|                           | B3 : MISE EN OEUVRE PÉDAGOGIQUE | B3.1. Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : travail collectif, individualisé, en petits groupes ; recherche documentaire ; espaces problèmes ouverts à l'innovation et la création des apprenants. <a href="#">cliquez</a>                    |
|                           |                                 | B3.2. Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TIC et celles qui n'y ont pas recours. <a href="#">cliquez</a>  |
|                           |                                 | B3.3. Prendre en compte la diversité des apprenants notamment le handicap, la difficulté d'apprentissage en utilisant les TIC pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance. <a href="#">cliquez</a>                                   |
|                           |                                 | B3.4. Utiliser les TIC pour accompagner des apprenants, des groupes d'apprenants dans leurs projets de production ou de recherche d'information. <a href="#">cliquez</a>   |
|                           |                                 | B3.5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face à chaque fois que c'est possible. <a href="#">cliquez</a>   |
|                           | B4 : MISE EN OEUVRE DE          | B4.1. Identifier les compétences <a href="#">cliquez</a>   |

Dossier de : Michel CHONG

| Domaines | Compétences            | Éléments de preuve (liens)   |
|----------|------------------------|--|
|          | DÉMARCHES D'ÉVALUATION | <p>des référentiels TIC (B2i adulte, B2i Ecole, Collège et Lycée, C2i Licence, C2i Professionnels) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux apprenants.</p> <p>B4.2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i adulte et autres certifications). <a href="#">cliqu</a></p> <p>B4.3. Exploiter les résultats produits par des logiciels d'évaluation des apprenants. <a href="#">cliqu</a></p> |